

## Insta360 x H.O.G. EMEA 2026 Contenu généré par l'utilisateur Conditions générales du concours

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales qui s'appliquent au contenu généré par l'utilisateur dans le cadre du concours Insta360 x H.O.G. EMEA 2026 (ci-après le « concours »). Veuillez lire attentivement les présentes conditions ; elles contiennent des informations importantes que les candidats doivent connaître. Ces conditions sont finales et contraignantes. Un candidat ne peut remporter le prix que s'il respecte toutes les exigences. En participant au concours, vous affirmez avoir atteint la majorité conformément aux lois et règlements applicables et vous confirmez avoir lu et accepté les conditions générales ci-dessous.

| <b>Aperçu du concours</b>         |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Organisateur(s)</b>            | Insta360 ci-après collectivement l'« <b>organisateur</b> » ou « nous »   |
| <b>Titre du concours</b>          | Insta360 x H.O.G. EMEA 2026 Concours avec contenu généré par l'utilisateur (ci-après le « <b>concours</b> »)   |
| <b>Période du concours</b>        | Le concours commence le 3 avril 2026, à 00:00:01 CET et termine le 30 septembre 2026 à 23:59:59 CET (ci-après la « <b>période du concours</b> »)   |
| <b>Date de la remise des prix</b> | Les gagnants seront sélectionnés le 7 octobre 2026.  |
| <b>Gagnants</b>                   | Il y aura trois (3) gagnants. Les gagnants seront informés par courrier électronique le 14 octobre 2026.   |
| <b>Prix</b>                       | <b>Chaque gagnant (3) remportera un pack moto Insta360 X5 comprenant une caméra X5, un support moto robuste, une perche à selfie invisible, ainsi qu'une casquette du H.O.G. et un pin photographe officiel du H.O.G., d'une valeur totale de 699 €.</b> |

|                       |   |
|-----------------------|---|
|                       |   |
| <b>Valeur du prix</b> | La valeur approximative au détail de chaque prix s'élève à 699 €. |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Comment participer</b></p>                                      | <p>Les candidats peuvent participer au concours en partageant des vidéos qu'ils ont créées en roulant sur leur moto Harley-Davidson, seul ou accompagné, sur leurs profils personnels ou la page de leur chapter sur les réseaux sociaux et en fournissant un lien vers ces dernières sur la page du concours : <a href="https://hogstories.harley-davidson.com/insta360xHOG2026">hogstories.harley-davidson.com/insta360xHOG2026</a>. Les vidéos appropriées pourront être diffusées dans une galerie Insta360 sur le site <a href="https://hogstories.harley-davidson.com">hogstories.harley-davidson.com</a>, sur les profils Insta360 et Harley-Davidson une fois que les candidats concernés auront donné leur accord à Dialogue Content Marketing Limited. Pour éviter tout malentendu, l'accord d'un candidat concernant la publication de son contenu sur le site <a href="https://hogstories.harley-davidson.com">hogstories.harley-davidson.com</a> n'est pas obligatoire pour la participation au concours.</p> <p><b>AUCUN ACHAT N'EST REQUIS. INVALIDÉ SI INTERDIT OU LIMITÉ PAR LA LOI. TOUTES LES DÉCISIONS PRISES PAR L'ORGANISATEUR SONT DÉFINITIVES. EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES.</b> Vous devez déclarer tout ce qui est requis par les lois applicables en participant au concours (déclaration de contenu généré par IA ou déclaration de tout sponsor, conformément aux lois et règlements applicables).</p> |
| <p><b>Exigences relatives au contenu généré par l'utilisateur</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contenu proposé peut avoir été filmé à l'aide d'une caméra Insta360, d'une autre caméra action ou d'un téléphone mobile qui doit avoir été monté sur votre moto pendant au moins 50 % de la vidéo.</li> <li>• Si le contenu a été filmé à l'aide d'une caméra action à 360°, il doit être recadré dans un format vidéo standard avant d'être envoyé.</li> <li>• Les vidéos doivent suivre un format <b>16:9</b> (paysage) ou <b>9:16</b> (portrait).</li> </ul>   |

## Conditions générales

### 1. Participation : Qui peut participer ?

**1.1** Le « concours » est ouvert aux résidents des pays de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) qui autorisent ce type de concours. Les candidats doivent avoir atteint la majorité dans leur pays de résidence. Le concours n'est pas ouvert aux employés, officiers, directeurs ou membres de la famille immédiate des employés de l'organisateur, de Harley-Davidson ou de toute filiale ou société associée.

**1.2** Un candidat peut proposer autant de vidéos qu'il le souhaite. Les propositions soumises au nom d'un tiers ainsi que les propositions conjointes ne sont pas acceptées.

**1.3** Le concours est nul dans les endroits où il n'est pas accepté ou interdit par la loi. En participant au concours, vous acceptez être seul responsable de déterminer si votre participation est légale dans la juridiction qui s'applique à votre cas.

### 2. Comment participer ?

**2.1** Les participants devront envoyer un lien vers leur contenu et remplir le formulaire sur [hogstories.harley-davidson.com/insta360xHOG2026](https://hogstories.harley-davidson.com/insta360xHOG2026). Le contenu publié doit répondre aux critères décrits dans la section Aperçu du concours - Exigences relatives au contenu généré par l'utilisateur pour pouvoir être pris en considération, notamment par rapport au format, à la date limite de soumission ou toute autre règle. **\*Aucun achat n'est nécessaire pour participer.**

**2.2** L'organisateur n'acceptera aucune proposition qui ne respecte pas les garanties des candidats telles que définies à l'article 7 et l'organisateur se réserve le droit de disqualifier un candidat si le comportement de ce dernier est contraire à l'esprit ou l'intention du présent concours.

### 3. Comment l'organisateur choisit-il les gagnants ?

3.1 Dans les **sept (7) jours** suivant la fin de la période du concours, Insta360 retiendra **dix (10) clips vidéo** envoyés dans le cadre du concours, pour une seconde étape de sélection. À la suite de cette nomination, trois juges évalueront les propositions sélectionnées et choisiront **trois (3) clips gagnants** dans un délai de **sept (7) jours supplémentaires**.

3.2 Les gagnants seront sélectionnés par un panel d'experts composé :

- **d'un représentant de Insta360**
- **d'un représentant de Harley-Davidson**
- **d'un freelance choisi par Insta360**

Le processus de sélection sera entièrement fondé sur l'expertise des juges, sans qu'aucun facteur chance ne vienne influencer la décision finale. La décision du panel sera définitive et uniquement fondée sur des critères d'évaluation professionnels. Les gagnants seront sélectionnés par un panel de juges sur la base de la qualité générale du contenu, notamment les images, la créativité et l'efficacité du montage, ainsi que l'originalité et la diversité des perspectives et des styles.

3.3 Veuillez noter que les juges n'ont pas l'obligation de faire un retour sur le contenu proposé. Ils se réservent également le droit de disqualifier toute proposition estimée inappropriée, illicite, en violation des règles du concours ou contraire à l'esprit et l'intention de l'événement.

#### **4. Comment serai-je informé(e) en cas de victoire ?**

4.1 L'organisateur annoncera les **trois (3) gagnants** par courrier électronique ou message privé sur leur compte de réseau social le **14 octobre 2026**.

4.2 L'organisateur mettra tout en œuvre pour contacter les gagnants et confirmer leur victoire. Cependant, si l'identité du gagnant ne peut pas être vérifiée au bout de **trois(3) mois** ou en cas de litige, le prix sera attribué au candidat suivant sur la liste.

4.3 Les prix seront livrés au gagnant et Insta360 prendra en charge les frais d'importation applicables.

4.4 La décision des juges est définitive. Aucune correspondance, discussion ou appel concernant le processus de sélection ne sera pris en considération.

#### **5. Prix : Que vais-je recevoir en cas de victoire ?**

5.1 Les prix remis lors du présent concours sont détaillés dans la section « **Prix** » de la page du concours. Les gagnants sont seuls responsables de toute taxe applicable liée à leur prix. Aucun autre prix ou alternative en cash n'est permis, sauf dans les cas où le prix n'est pas disponible. Les gagnants sont également responsables de tous faux frais liés au prix.

5.2 L'organisateur ne sera pas responsable dans les cas suivants :

- a) la perte du prix dans des circonstances déraisonnables ou imprévisibles ;
- b) la perte non causée par un manquement à notre devoir ou notre négligence ;
- c) la perte causée par des facteurs qui ne peuvent pas être considérés comme raisonnables ou hors de notre contrôle ;
- d) toute perte causée par votre propre négligence.

5.3 Dans la mesure autorisée par les lois et règlements applicables, en recevant un prix, les gagnants acceptent de libérer l'organisateur et Harley-Davidson (ainsi que toutes ses sociétés associées) (ensemble, « Harley-Davidson ») de toute responsabilité liée à toute perte ou tout dommage du prix, ainsi que tout dommage lié à la participation au concours, notamment la remise, la réception, l'utilisation ou l'utilisation illicite du prix. Dans la mesure permise par les lois et règlements applicables, tous les prix sont remis tels quels sans garantie expresse ou implicite, notamment les garanties de qualité marchande ou de conformité à un usage particulier. Toutes ces garanties sont expressément rejetées.

5.4 Si un gagnant refuse ces conditions, il peut se voir refuser tout ou partie de leur prix, à la discrétion de l'organisateur. Le cas échéant, le prix pourra être remis au candidat suivant sur la liste.

5.5 Veuillez prévoir un délai de soixante (60) jours pour la livraison des prix.

## 6. Protection des données

6.1 Pour faciliter la livraison de votre prix (le cas échéant), Insta360 aura besoin de collecter certaines informations personnelles par courrier électronique, notamment  **votre nom, votre adresse et vos coordonnées**. Ces informations seront définitivement supprimées une fois le prix livré.

6.2 En répondant au courrier électronique de notification des gagnants et en fournissant vos coordonnées, vous reconnaissez avoir accepté la collecte de vos informations personnelles comme défini dans la **section 6.1**. Vous êtes en droit de refuser la collecte de vos informations personnelles, mais nous ne serons alors pas en mesure de vous livrer le prix.

6.3 Nous respecterons strictement les dispositions des lois et règlements ainsi que de notre politique de confidentialité (« **politique de confidentialité Insta360** » et « **politique de confidentialité du site web hogstories** ») pour traiter vos informations personnelles. L'utilisation de vos informations personnelles se limitera à la portée et aux fins du présent accord. Nous ne vendrons ni ne cèderons vos informations personnelles sans votre autorisation et nous ne les communiquerons à aucun tiers non déclaré (la liste des tiers avec lesquels nous partageons vos informations personnelles est consultable à l' article 6.4).

6.4 Pour améliorer l' efficacité et la qualité de ce concours, nous pouvons faire appel à des services tiers sûrs et fiables pour collecter vos informations personnelles spécifiées à l' article 6.1 La liste des tiers est la suivante. Vous pouvez retrouver leur politique de confidentialité via le lien joint vers leur site Web.

| Nom du tiers | Objectif de la participation   | Informations personnelles collectées par le tiers   | Politique de confidentialité du tiers   |
|--------------|--|---|---|
| Dialogue     | Pour aider à la gestion du concours  | Tous les participants :<br>nom, courrier électronique, pays, profil de réseau social<br><br>Gagnants uniquement :<br>adresse, numéro de téléphone | <a href="https://www.dialogue.agency/privacy-policy">https://www.dialogue.agency/privacy-policy</a> |
| GoogleForm   | Pour collecter vos informations de paiement ou de livraison afin de vous remettre le prix (le cas échéant) | informations de livraison (dont votre nom complet, votre adresse, vos coordonnées, etc.)  | <a href="https://policies.google.com/privacy">https://policies.google.com/privacy</a>               |

## **7. Garanties des candidats**

7.1 En tant que candidat, vous garantissez que vous allez respecter les exigences de tous les règlements et lois applicables, respecter et protéger les intérêts nationaux, droits légitimes et intérêts des citoyens applicables, l'ordre public et social, la morale et l'authenticité des informations. Vous acceptez de et vous engagez à ne pas reproduire, publier ou diffuser du contenu qui implique les éléments suivants :

- a) violation des principes et des dispositions légales de base inscrits dans toutes les lois applicables ;
- b) apologie du terrorisme ou de l'extrémisme ou incitation à des activités terroristes ou extrémistes ;
- c) incitation à la discrimination ou à la haine d'une certaine région ;
- d) fabrication et diffusion de rumeurs ou de fausses informations ;
- e) diffusion d'images à caractère obscène, pornographique, liées à des jeux d'argent, violentes, associées à des crimes ou à la terreur ou incitation d'autres personnes à commettre des crimes ;
- f) insultes ou calomnies envers autrui ou violation des droits ou intérêts légitimes d'autrui ;
- e) intimidation ou menaces violentes envers autrui ou renou sousuo (« recherche de chair humaine ») ;
- h) violation des droits à la vie privée, à la réputation, d'image, de propriété intellectuelle et autres droits ou intérêts légitimes d'autrui ;
- i) diffusion de publicités commerciales ou d'informations de sollicitation commerciales, d'informations marketing ou indésirables excessives ;
- j) violation des droits et intérêts légitimes de mineurs ou atteinte à la santé physique et mentale de mineurs ;
- k) photographie ou enregistrement d'autrui en secret, sans leur permission, en violation de ses droits légitimes ;
- l) actes maltraitants envers des animaux, etc. ;
- m) présentation d'horreurs, de violence, de sang, de situations à haut risque ou mettant en danger la santé physique et mentale des intervenants ou d'autrui, notamment :
  - i. tout contenu violent ou d'automutilation ;
  - ii. toute action ou tout contenu qui menace la vie et la santé ou mette en danger les droits personnels ou de propriété de soi-même ou d'autrui en utilisant des instruments dangereux comme des couteaux ;
  - iii. tout contenu qui encourage ou incite autrui à participer à des activités dangereuses ou illégales qui peuvent entraîner des blessures ou la mort.

7.2 En tant que participant, vous êtes responsable et vous garantissez que tous les contenus que vous publiez vous appartiennent ou sont légalement autorisés (ou sous-autorisés) par le détenteur des droits d' auteur. Les droits de propriété intellectuelle associés au contenu doivent être détenus par vous ou par le détenteur d' origine des droits d' auteur. Si le contenu contient des photos ou des images représentant un enfant qui n' a pas atteint la majorité dans son pays de résidence, vous affirmez avoir reçu la permission expresse des parents ou du tuteur du mineur de fournir une photo, du contenu numérique ou une vidéo à des fins commerciales et non commerciales.

## **8. Autres règles liées au concours :**

8.1 RECONNAISSANCE DU RISQUE : EN PARTICIPANT, LES CANDIDATS RECONNAISSENT QU'ILS PARTICIPENT À LEURS RISQUES ET PÉRILS ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES. L'ORGANISATEUR ET HARLEY-DAVIDSON NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLE POUR DES BLESSURES PHYSIQUES OU UN DÉCÈS QUE POURRAIT SUBIR UN CANDIDAT EN RAISON DE SA PARTICIPATION AU CONCOURS. LES CANDIDATS NE DOIVENT PAS S'EXPOSER NI EXPOSER AUTRUI À UN COMPORTEMENT OU UNE ACTIVITÉ DANGEREUX OU ILLICITE À AUCUN MOMENT LORS DU CONCOURS. LES CANDIDATS ACCEPTENT DE RESPECTER TOUTES LES LOIS APPLICABLES.

**8.2 Décharge de responsabilité : Dans la mesure permise par les lois et règlements applicables, les candidats, en participant au concours, acceptent d'exonérer, de libérer, d'indemniser, de défendre et de protéger l'organisateur, Harley-Davidson et ses sociétés parentes, associées ou filiales ainsi que ses directeurs, officiers, employés, sponsors et agents, y compris ses agences de publicité et de promotion, et ses bénéficiaires ainsi que toute autre organisation en lien avec le concours, notamment les sociétés non sponsors (ensemble les « parties libérées ») contre toute réclamation, blessure (dont la mort), perte, dépense ou dommage ou autre responsabilité d'une autre nature qui découlerait en tout ou partie de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la jouissance du prix ou de pièces, de la participation au concours ou de toute activité liée au prix, notamment toute (i) condition causée par des événements hors du contrôle de l'organisateur qui pourraient entraîner la perturbation ou l'altération du concours, (ii) toute blessure, perte ou dommage (compensatoire, direct, accidentel, causal ou autre) de toute sorte lié au prix ou à son acceptation, sa possession ou son utilisation ou à la participation au concours, (iii) toute erreur d'impression ou typographique sur du matériel associé au concours, (iv) tout problème électronique, de réseau ou d'ordinateur ou autre matériel, logiciel ou erreur technique de toute sorte, notamment des messages non remis à cause d'un filtrage actif ou passif par le fournisseur de services Internet d'un utilisateur, des**

**messages perdus, retardés, erronés, incomplets ou remis au mauvais destinataire, toute blessure ou dommage subi par l'ordinateur d'autrui en lien ou sous l'effet de la participation au concours ou d'autres erreurs ou difficultés de tout type, humaines, mécaniques, électroniques, liées à un ordinateur ou à un réseau, typographique, d'impression ou liée au concours, notamment toute erreur ou difficulté pouvant être entraînée par la gestion du concours ou le traitement des participations.**

8.3 DANS LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES, L'ORGANISATEUR NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES CANDIDATS POUR TOUT DOMMAGE DIRECT SPÉCIAL, ACCIDENTEL, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU DE CAUSE À EFFET (Y COMPRIS LA PERTE DE L'UTILISATION, DES DONNÉES, D'UNE ACTIVITÉ OU DES BÉNÉFICES) EN LIEN AVEC LA PARTICIPATION DES CANDIDATS AU CONCOURS, MÊME SI CETTE RESPONSABILITÉ DÉCOULE D'UNE PLAINTÉ FONDÉE SUR UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UN DÉLIT (Y COMPRIS DE NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ ABSOLUE OU AUTRE ET QUE L'ORGANISATEUR A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ D'UNE TELLE PERTE OU D'UN TEL DOMMAGE. LES PARTIES LIBÉRÉES NE SONT PAS RESPONSABLES SI UN PRIX NE PEUT PAS ÊTRE REMIS EN RAISON D'UNE ANNULATION, D'UN RETARD, D'INTERRUPTIONS, DE FORCE MAJEURE, DE GUERRE, DE CATASTROPHES NATURELLES, DE LA MÉTÉO, D'ACTES DE TERRORISME OU D'UNE PANDÉMIE.

#### 8.4 Lois et juridictions applicables

Si vous résidez dans l'Union européenne, les présentes conditions générales ainsi que toute action liée seront soumises aux lois de l'État membre dans lequel vous êtes domicilié. En cas de litige, les tribunaux compétents sont ceux de l'État membre dans lequel vous êtes domicilié. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) ne s'applique pas.

Si vous résidez en dehors de l'Union européenne, ces conditions générales ainsi que toute action liée seront soumises aux lois de l'État de Californie sans qu'il soit tenu compte d'éventuels conflits de lois. La compétence exclusive de toute action visant à empêcher une violation effective, menace de violation ou détournement des droits d'auteur, des marques commerciales, des secrets commerciaux, des brevets ou autre droit de propriété d'une partie reviendra aux tribunaux d'État et fédéraux du district central de Californie et chacune des parties renonce à toute objection vis-à-vis de la compétence exclusive de ces tribunaux.

Vous êtes également protégé(e) par toute disposition contraignante des lois du pays/de la région où vous résidez. Rien dans le présent accord (y compris le précédent paragraphe) n'affectera vos droits en tant que consommateur de vous fier aux dispositions contraignantes du droit local.

8.5 Règles contraignantes : En participant au concours, les candidats acceptent de respecter ces règles officielles. S'il y a une raison de croire qu'il y a violation de ces règles officielles, l'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exclure le candidat du concours.

8.6 Séparabilité : Si une disposition de ces conditions générales se trouvait inapplicable ou invalide vis-à-vis d'une juridiction compétente, les autres provisions restent pleinement en vigueur.

8.7 Modification : L'organisateur se réserve le droit d'ajuster les présentes conditions générales dans une mesure raisonnable conformément à des activités similaires ou pratiques standard en lien avec le concours. Si de telles modifications ont des effets matériels sur vos droits ou entraînent une déduction matérielle de vos obligations ou responsabilités, nous vous informerons de manière appropriée.

Adresse de Insta360 : [marketing@insta360.com](mailto:marketing@insta360.com)

Bonne chance !